

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

Présents : ALTERIET Hervé, ALTERIET Lydie, GEOFFROY Eloïse, GEOFFROY Sacha, REBILLY Jean-Pierre

Excusées : BERCHOTEAU Marie donne procuration à ALTERIET Lydie

BORONT Catherine donne procuration à REBILLY Jean-Pierre

Secrétaire de séance : ALTERIET Lydie

Délibérations pour le suivi analytique par la FREDON et l'animation agricole de la Chambre d'agriculture 70

Le conseil municipal décide à l'unanimité (7 voix pour) de poursuivre :

- l'action entreprise avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Bourgogne Franche-Comté)

- l'animation agricole de la Chambre d'agriculture de la Haute-Saône pour la protection de la source de la Fontaine ES Ritz.

Délibération pour la signature d'une convention fourrière animale

Le conseil municipal, après exposé du dossier, a décidé à l'unanimité de ne pas adhérer à ce service et de ne pas signer de convention avec la Communauté d'Agglomération de Vesoul pour accueillir les chiens et chats errants sur notre territoire.

En effet, les missions de capture, de ramassage et de transport jusqu'à Vesoul ainsi qu'une consultation auprès d'un vétérinaire en cas de blessure, restent à la charge de la Commune.

Réparation du mur du Cimetière

Un devis auprès de deux entreprises a été demandé pour la réfection du mur du Cimetière.

- 14 940 euros TTC pour la SARL VIVIER à Percey-sous-Montormentier
- 19 771,85 euros TTC pour l'entreprise STYL RENOV à Vaux-sous-Aubigny.

Après étude des devis, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de retenir l'entreprise VIVIER pour effectuer les travaux de réparation du mur.

L'expert, délégué par Groupama, viendra prochainement pour constater les dégâts et évaluer la prise en charge par l'assurance.

Feux de la Saint Jean

La date du vendredi 28 juin prochain a été retenue pour organiser les Feux de la Saint Jean sur la place à l'entrée du chemin de Faaz.

L'animation musicale de la soirée sera réalisée par Christian JOBERT accompagné de son batteur.

Comme l'année dernière, la Commune règlera la Sacem et un repas partagé sera proposé aux habitants de Percey et leur famille.

Cérémonie du 8 mai

La Cérémonie aura lieu à 11h au monument. M. le Maire propose de faire participer à la lecture les jeunes du village. Un moment convivial sera ensuite organisé, comme chaque année, à la salle communale.

Election Européennes 2024

Les élections auront lieu le dimanche 9 juin 2024. La Commission électorale s'est réunie pour étudier les propositions de radiations de la liste électorale, faites par M. le Maire, pour les personnes ayant plus de 26 ans et qui n'ont pas d'attache fiscale sur la commune. Un courrier d'information est envoyé aux personnes concernées.

Désignation des Jurés d'assises pour l'année 2025

Pour les regroupements de communes, un tirage préliminaire doit être réalisé pour désigner la Commune sur laquelle portera le tirage à effectuer. Mr le Maire de Dampierre-sur-Salon propose d'effectuer, avec son adjoint, ce tirage préliminaire. Le Conseil municipal émet un avis favorable à cette organisation.

Ensuite, les Maires des communes retenues seront convoqués pour procéder au tirage des jurés.

Questions diverses

Les travaux de la rue des chevaux pour l'installation de bordures sont en cours et seront terminés cette semaine.

Dans le but de faire découvrir aux usagers où vont les déchets ménagers et comment sont triés les emballages, **une visite du SYTEVOM à Noidans- les-Ferroux est proposée aux usagers le mercredi 12 juin au matin.**

Un bulletin d'inscription sera mis à disposition dans les boîtes à lettres et du covoiturage peut être organisé.

Il sera étudié la possibilité de rajouter un éclairage à l'entrée du village sur la place côté chemin de Faaz.

Suite à des remarques concernant la sécurité de la rue sous Tannerie, il est proposé de contacter la Préfecture pour envisager l'installation d'un ou deux ralentisseurs.

Le Conseil municipal du mois de septembre 2024 est décalé du 9 au 16 septembre.